

# La ville d'Auch



Centre urbain de petite dimension, Auch est l'**unique ville du Département**. Située au cœur du département, au croisement des deux plus grands axes de communication (RN 124 et RN 21), elle est économiquement, géographiquement et administrativement **centrale et emblématique**.

Depuis ses origines, «**Elimeris**» a toujours été le chef lieu de la Gascogne : Ausci à l'époque romaine, la capitale de la Novempopulanie est devenue Auch, chef lieu d'Intendance puis préfecture du Département du Gers.

Avec son imposant patrimoine, “bouquet” monumental rassemblé autour de la cathédrale, Auch est le chef lieu **de l'identité gasconne**.

Cette ville moyenne (22 000 habitants en 1999) s'est développée au rythme de son essor économique autour de l'activité tertiaire, sans jamais se couper de la campagne cultivée environnante.

Occupant aujourd'hui toute une portion de la vallée du Gers, elle est constituée de deux ensembles, séparés par la rivière :

- La **Haute-ville**, centre ancien historique surplombant la vallée d'une quarantaine de mètres.
- La **Basse-ville**, plus récente et commerçante.

Ces deux ensembles distincts qui cohabitent sont aujourd'hui étoffés par des constructions récentes d'habitat pavillonnaire et de zones d'activités :

- **Dans les vallons** derrière la Haute ville.
- **Sur le coteau Est** de la vallée du Gers.
- **Dans la plaine**, au Sud et au Nord.

Partout la végétation est très présente, la ville est très arborée et en contact direct avec les terres cultivées puisqu'il n'y a pas de continuité urbaine avec les villages voisins. Auch n'est pas un centre d'agglomération mais est restée une commune à part entière, elle fait figure de **“ville à la campagne”**. Ce sont les nombreux bâtiments administratifs (caserne, préfecture, tribunal...) et les grands équipements (terrains de sports, salles de spectacles, gare, aérodrome, zones commerciales...) qui trahissent son importance dans le département.



Malgré les extensions construites depuis les années 1960 sous forme de cités HLM, lotissements et plus récemment ZI et ZA, Auch reste au contact de son environnement rural et agricole. Les nouvelles constructions restent modestes et se font discrètes face à la prestance de l'ensemble architectural constitué par la cathédrale, la tour d'Armagnac, l'évêché et l'escalier monumental, visible et identifiable de très loin.

Cependant, le centre-ville se dépeuple régulièrement au profit des villages voisins. Depuis 1982, **Auch a perdu 5,6% de sa population** (soit 1 000 habitants) alors que sa périphérie a gagné 20,3% d'habitants.



La **paupérisation de l'habitat ancien** qui met en péril tout l'ensemble architectural et le patrimoine historique de la ville reste un enjeu primordial pour le paysage urbain auscitain. Il est aujourd'hui pris en compte par les pouvoirs publics avec la mise en place d'une ZPPAUP et d'un PRI (Périmètre de Restauration Immobilière).

Les **entrées de ville**, souvent démesurées, demeurent ici **modestes et relativement préservées**. Cependant, elles requièrent une certaine vigilance afin de limiter notamment l'augmentation des grandes constructions commerciales.

Enfin, le **trafic** reste un problème sensible, surtout dans le vieille ville aux rues étroites et escarpées, de même que le **stationnement** qui défigure certains espaces publics d'intérêt qui mériteraient d'être valorisés.

Partiellement réglée par la création de la déviation Est-Ouest, la question du trafic de transit reste d'actualité pour la traversée Nord-Sud de la ville.

# La ville d'Auch



Développement pavillonnaire sur les hauteurs Ouest d'Auch



Le Gers canalisé et les zones d'activités au Nord



Zone industrielle de l'Hipodrome et de Clarac



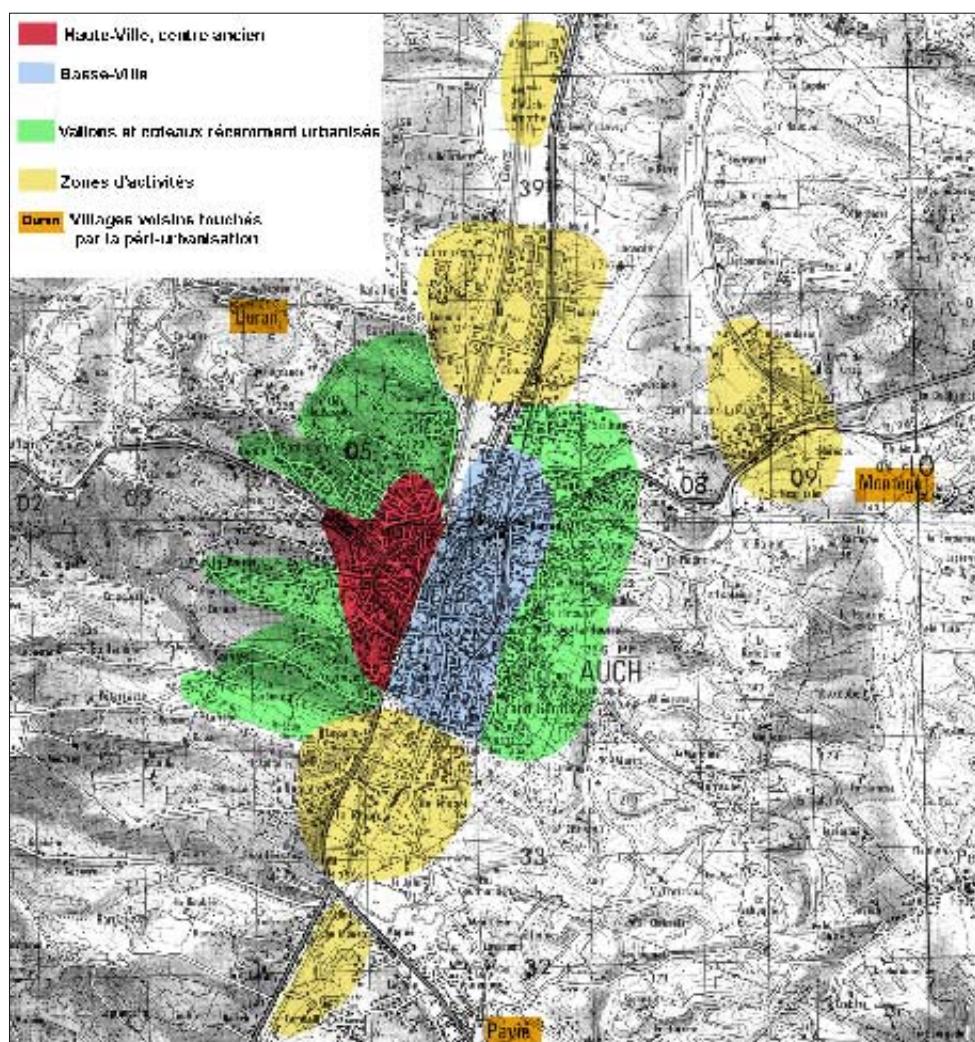
L'escalier monumental



Habitat dégradé de la haute-ville



Pousterle remontant en Haute-Ville



Le Gers, axe central qui sépare haute-ville et basse-ville



Cité du garros en Basse Ville



Développement pavillonnaire sur les coteaux Est



## Pour en savoir plus...

- Histoire d'Auch et du Pays d'Auch, sous la direction de Maurice BORDES, Ed. HORVATH, 1980.
- Auch, ville d'art, H. POLGE, BSAG 1950, p.107.
- Connaître AUCH, édition Sud-Ouest